

FOURRIERE ANIMALE

TARIFS TTC applicables à compter du 1er janvier 2018

	Tarifs TTC 2018
Forfait de prise en charge d'un animal	74,45 €
Forfait journalier de gardiennage au-delà du jour de prise en charge *	
· pour un chien de plus de 20 kg	10,20 €
· pour un chien de moins de 20 kg	9,70 €
· pour un chat	7,15 €
Forfait identification par puce électronique	65,30 €
Forfait identification par tatouage	32,65 €
Forfait par visite vétérinaire obligatoire pour un animal mordeur ou griffeur	81,60 €
Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.	

** toute journée commencée est due*